

L'OMBRE DU PARRAIN PLANE ENCORE SUR LE CERCLE CONCORDE

Grand banditisme | mercredi, 10 septembre 2008 | par **Xavier Monnier**

Le nom de Jean-Gé Colonna, parrain de la Corse-du-Sud jusqu'à sa mort le 1er novembre 2006, apparaît dans l'enquête sur le Cercle Concorde. Une raison de plus pour Paul Lantiéri, patron de l'établissement, de continuer sa cavale. Colonna est mort et ses affidés tombent un à un sous les balles.

Un seul être vous manque. De tous les acteurs de la truculente affaire du Cercle de jeux Concorde, le rôle principal manque toujours à l'appel. En cavale depuis bientôt un an, Paul Lantiéri, personnage haut en couleur et assez friand des « spotlights » n'a pas réapparu. Ni le petit chien qu'il aime à porter dans ses bras. L'ancien gérant de la brasserie le Rich, attenante au Cercle de jeux, a pris la poudre d'escampette sitôt le coup de filet organisé pour blanchiment, extorsion, etc, en bande organisée a été déclenché en novembre 2007 par la Juridiction interrégionale spécialisée de Marseille.

Ses petits camarades alpagués au passage auraient sans doute préféré qu'il sorte du bois. Au premier rang desquels **François Rouge**, le banquier, qui a en grande partie financé la réouverture du Cercle et qui s'est rendu compte un peu tard qu'il traînait avec « *un milieu de truand auquel il ne connaissait rien* », dira-t-il en audition. « *J'ai été trahi* ». Certes. Après 10 mois de préventive à la prison des Baumettes, le petit Suisse a eu l'autorisation de sortir de cabane. Mais pas de quitter le pays, **lesté de plusieurs chefs de mise en examen et alourdi d'une caution de 300 000 euros**.



Les parrains de l'île de Beauté
© Oliv'

Sans doute un accès irrésistible de timidité pousse-t-il Lantiéri à ne pas se présenter aux policiers. Ou peut-être la crainte de se faire gronder. Au hasard par le « *vieux monsieur* », qui lui parle comme « *à un fils* », selon les écoutes judiciaires réalisées, et identifié par plusieurs des mis en examen comme étant **Roland Cassone**, présumé parrain du milieu Marseillais à la réputation sulfureuse. Ce sympathique maçon de Simiane, la soixantaine rayonnante, a connu ses premiers mois à l'ombre dans cette affaire. **De décembre 2007 à août 2008**. Expérience fort déplaisante pour ce rescapé de toutes les guerres internes au milieu marseillais depuis les années 60.

Et le clan **Fédéricci**, dont la tête **Ange-Toussaint** et son frère Jean-François, tout comme leur ami Jacques Butafoghi qui traînent aussi leurs guêtres à l'ombre, aimeraient bien aussi revoir M. Paul.

« *Lantiéri, c'est une trompette* »

Tant d'attente suscitée, tant d'explications à donner, cela peut vous faire perdre vos moyens. « *Lantiéri, c'est une trompette* », résume en chœur le Milieu, « *on l'a mis là et il a merdé, c'est pour cela qu'il se terre* ». Comme un écho, chacune des personnalités rencontrées par *Bakchich* minore son rôle, son influence, et troque parfois le

« trompette » par « c'est une pipe ». Bref, Paul, s'il a fait ses preuves pour inviter des personnalités du show-biz dans ses soirées, que ce fut à feu la discothèque Amnèsia, ou pour la soirée d'inauguration du Cercle (qualifié en son temps par *le Figaro* d'événement people de l'année) ne sait rien gérer. Et n'a pu être mis à la tête de l'opération par la seule grâce de son charisme. Ni par la force. « *Les Fédéricci sont des braqueurs pas des gestionnaires, en aucun cas ils n'auraient pu monter une boîte comme le Cercle, qui nécessite beaucoup d'appuis, financiers et autres* », balaie un fonctionnaire enamouré de l'île de Beauté.

Les flics ne sont pas loin du tout de penser la même chose. Trop peu d'envergure le Paul. Ses petits camarades qui ont investi des sommes sonnantes et trébuchantes ne l'ont pas fait sur sa seule demande. Un rapport de la direction de la police judiciaire d'Ajaccio, daté du 28 juin 2007, lâche un joli nom. « *La question d'une extorsion de fonds menée par Lantiéri ou un investisseur occulte, probablement Jean-Gé Colonna- est posée.* »

« Pinelli cependant semble avoir été contraint d'entrer dans l'opération, dont il essaie désormais de tirer un bénéfice. La question d'une extorsion de fonds menée par Lantiéri ou un investisseur occulte – probablement Jean-Gé Colonna – à son encontre est posée ».

Extraits du rapport de synthèse de la SRPJ d'Ajaccio en date du 27 juin 2007 et mettant en cause Jean-Gé Colonna

Feu Jean-Gé, une légende du milieu Corse, ancien de la French Connection, évadé en pyjama en 1975, considéré par la commission d'enquête parlementaire sur la Corse de 1998 comme le seul parrain d'influence de l'île. Et très au fait de l'univers des jeux. Ses protégés, Michel Tomi et Robert Féliciaggi (assassiné en 2006) étaient plus connus sous les noms « *d'empereurs des jeux africains* ». Et Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur n'était pas vraiment un étranger pour lui, plutôt une bonne connaissance (cf. Jean-Gé Colonna, feu le parrain corse).

Le positionnement de la troisième partie des financiers de Corse du sud représentés par Jean Paul SUZINI est incertain, ces derniers semblent affaiblis. Leur perte d'influence peut se rapporter au décès de Jean G. COLONA désigné au cours d'une conversation entre LE NEVEU et MOCHEFF comme étant l'associé représenté par SUZINI.

Les écoutes pratiquées lors de l'enquête éclairent le rôle de Colonna dans la gestion du Cercle...

« Bah dès qu'il y a quelque chose de louche, lié à la Corse-du-Sud, on dit c'est Jean-Gé, éructe un ancien grand flic passé par l'île de Beauté. Mais Jean-Jé c'est le plus grand échec de la Police judiciaire depuis quinze ans. On ne l'a coincé que sur son travail à la supérette de sa femme. »

Certes. Et le Cercle Concorde n'a été officiellement inauguré que le 30 novembre 2006 soit un mois après que le maître de Corse-du-Sud ne casse sa pipe lors d'un accident de voiture...

Deuils à répétitions

Mais la flicaille n'est pas la seule à sentir l'ombre de Jean-Gé sur le Cercle Concorde. L'un des clans, qui dispute la prédominance au sein du Cercle à Lantiéri, sent le vent tourné.

« *Le 1er novembre, la mort de Jean-Gé Colonna dit Jean-Gé, préoccupait Leneveu et Edmond Raffali (deux membres de la direction du Cercle) qui se demandaient si ça allait modifier plein de choses* », pointent les enquêteurs, en permanence « branchés » sur les conversations qui ont trait au Concorde.

Et les conversations se révèlent même bien plus précises :

« *Le positionnement de la troisième partie des financiers de Corse-du-Sud représenté par Jean-Paul Suzini est incertain, ces derniers semblent affaiblis. Leur perte d'influence peut se rapporter au décès de Jean-Gé Colonna désigné au cours d'une conversation comme étant l'associé représenté par Suzini* ».

Le 1^{er} novembre 2006, la mort de Jean Baptiste Jérôme dit « Jean Gé » COLONNA préoccupait LENEVEU et Edmond RAFFALI qui se demandaient si « ça allait modifier plein de choses ».

...si bien que la mort du parrain change la donne

Encore une raison pour Lantiéri de se balader incognito. Depuis bientôt un an, les anciens affidés de Jean-Gé tombent les uns après les autres. Assassinats en série sur lesquels *Bakchich* se penchera prochainement. Des

deuils à répétition qui lui inspirent le silence, le recueillement, et la prudence...

Pour rouvrir le cercle de jeux Concorde fermé depuis 1987, un précieux sésame est nécessaire : un arrêté du ministère de l'Intérieur, autorisant son ouverture. Il tombe le 19 juillet 2005, à la stupeur de nombreux observateurs du monde des jeux. Et, alors que Nicolas Sarkozy est revenu Place Beauvau depuis moins de deux mois.

Trois clans se partagent la gestion du cercle : les Raffali, patron historique du lieu, les Lantiéri-Rouge, les financiers, et le clan Fédéricci, « gros bras » de la bande.

À lire ou relire sur *Bakchich.info*

Le déroulé de l'affaire :

Le cercle Concorde résumé à la hache

Las très vite, les trois clans se disputent. Malgré l'inauguration en fanfare du 30 novembre 2006. Malgré aussi, l'entraide qui a prévalu entre Fédéricci et Lantiéri, lors de la tuerie des Marronniers le 6 avril 2006, à Marseille. M. Paul, à cette occasion, aidera Ange-Toussaint Fédéricci, blessé à se faire hospitaliser discrètement dans une clinique à Marseille.

La fusillade, qui laisse trois morts sur le carreau, vaut à Fédéricci et à Lantiéri une mise en examen en janvier. Plus chanceux que son comparse, Lantiéri est laissé en liberté, mais doit affronter les problèmes de gestion du cercle.

Très vite, les Raffalli et les Fédéricci lui reprochent de trop taper dans la caisse et de ne pas leur reverser assez de fonds. Malgré l'intercession d'un « vieux monsieur », en qui certains reconnaissent Roland Cassonne, le climat n'est pas à l'apaisement. Lantiéri est évincé du Cercle. Que d'aventures...

Toutes ses tentatives pour reprendre le contrôle, avec son ami Rouge, échouent. Et les flics, qui ont suivi toutes ces pérégrinations, mettent fin à l'aventure du Concorde en novembre 2007, en arrêtant les principaux protagonistes de la maison de jeux, qu'ils soupçonnent d'être une « blanchisseuse du milieu ». Mais quelques-uns des acteurs courent toujours, notamment Paul Lantiéri.

Et les observateurs de s'interroger tant sur la fuite de Monsieur Paul, que sur l'étonnante bienveillance des autorités pour un cercle où se sont croisés nombre de figures connues des services de police deux ans durant.

[L'in vraisemblable saga du Cercle Concorde \(actes I et II\)](#)

Le cercle de jeux Concorde alimente la chronique judiciaire et remplit les prisons marseillaises depuis deux mois. Bakchich, qui en a déjà révélé quelques dessous, vous raconte par le menu ce drame à rebondissements. Une pièce en quatre actes, dont (...)

[L'in vraisemblable saga du cercle Concorde, Acte III](#)

Le cercle de jeux Concorde alimente la chronique judiciaire et remplit les prisons marseillaises depuis deux mois. Bakchich vous raconte par le menu ce drame corse à rebondissements. Hier : l'ascension du couple Lantiéri-Rouge et sa découverte de (...)

[L'in vraisemblable saga du cercle Concorde, Acte IV](#)

Le cercle de jeux Concorde alimente la chronique judiciaire et remplit les prisons marseillaises depuis deux mois.

Bakchich, qui en a déjà révélé quelques dessous, vous raconte par le menu ce drame à rebondissements. Une pièce en quatre actes, dont (...)

Cercle Concorde : les petites notes du Banquier Rouge

Le banquier suisse, qui dort aux Baumettes depuis novembre, avait l'habitude de prendre des notes sur ses conversations liées au cercle de jeux Concorde, soupçonné par la justice d'avoir servi de lessiveuse au milieu marseillais. On y retrouve un (...)

Cercle Concorde : le tribunal voit Rouge



Emprisonné depuis novembre aux Baumettes pour son rôle dans l'affaire du cercle de Jeux Concorde, le banquier suisse François Rouge passe aujourd'hui 18 juin devant la chambre d'instruction d'Aix-en-Provence. Sans trop d'espoir de (...)

Les étranges invités du Cercle :

Sarko, le curieux piment de l'affaire Concorde

Le nom de Nicolas Sarkozy est apparu dans le feuilleton judiciaire du cercle de jeu parisien Concorde, où l'on croise des figures corses et des banquiers suisses. Mais ce n'est pas tout à fait innocent. Embrouilles en (...)

Cercle Concorde : Devedjian voit Rouge ?



Les dernières figures arrivées dans l'affaire du cercle de jeu Concorde : un curieux loustic, Olivier Bazin, le capitaine Paul Barril et... Patrick Devedjian le bien connu.

Paul Barril, un gendarme en cabane

Le bal des mis en examen dans l'affaire du cercle de jeux Concorde continue. Dernier entrant dans la danse, l'ancien gendarme de l'Élysée Paul Barril, qui a été mis en détention. Et la liste n'est pas (...)

Et ses acteurs :

Monsieur Paul, le parrain



Un portrait de monsieur Paul Lantiéri, héros Corse de l'ensemble « règlements de compte à Marseille » que livre l'hebdo de Bakchich dans son numéro 53 (Cliquez sur sa Une dans la colonne de gauche), ou vous retrouverez les autres protagonistes de (...)

Roland Cassone : la Chanson du parrain marseillais

Dernier rescapé des grands parrains marseillais, Roland Cassone n'avait jamais été inquiété par la justice, ni ne s'était fait tirer le portrait. Mais tout arrive. Après sa mise en examen et son arrestation la semaine dernière, Bakchich s'y est (...)

Les aventures du banquier Rouge

Financier en vue en Suisse, il effectue un passage à la case prison dans l'affaire du cercle de jeux Concorde, instruite par un juge de Marseille, qui a retenu contre lui les charges de "blanchiment" et d'association de (...)

